

Chap 3. Succession d'épreuves indépendantes

Livre p 399 – Chap 13. Succession d'épreuves indépendantes

1. Notations et opérations sur les ensembles

a. Vocabulaire

- **Ensemble vide** : Ensemble ne contenant aucun élément, il est noté \emptyset .
- **Union** : $A \cup B$ est l'ensemble des éléments se trouvant dans A **ou** dans B (éventuellement dans les deux !)
- **Intersection** : $A \cap B$ est l'ensemble des éléments se trouvant à la fois dans A **et** dans B.
Cas particulier : Deux ensembles sont disjoints lorsque $A \cap B = \emptyset$.
- **Inclusion** : $A \subset B$ signifie que tous les éléments de A sont aussi dans B.
Remarques : $A \subset A$ et $\emptyset \subset A$,
de plus : si $A \subset B$ et $B \subset A$ alors $A = B$.
- **Complémentaire** : $E \setminus A$ ou \bar{A} représente l'ensemble des éléments de E qui ne sont pas dans A.
Remarques : $\overline{\bar{A}} = A$, $\bar{E} = \emptyset$, $\overline{\emptyset} = E$.
- **Ensemble des parties** : $\mathcal{P}(E)$ représente l'ensemble des ensembles que l'on peut construire avec des éléments de E.
Remarque : \emptyset et les singletons (ensembles ne contenant qu'un seul élément) sont dans $\mathcal{P}(E)$.
Attention : Ne pas confondre avec les symboles « \subset » et « \in ». $A \in \mathcal{P}(E)$ équivaut à $A \subset E$.

b. Propriétés de l'union et de l'intersection :

- **Avec l'ensemble vide** : $A \cup \emptyset = A$ et $A \cap \emptyset = \emptyset$.
- **Avec l'inclusion** : Si $A \subset B$, alors : $A \cup B = B$ et $A \cap B = A$.
- **Associativité** : $A \cup (B \cap C) = (A \cup B) \cap C$ et $A \cap (B \cup C) = (A \cap B) \cup C$.
- **Commutativité** : $A \cup B = B \cup A$ et $A \cap B = B \cap A$.
- **Distributivité** : $A \cap (B \cup C) = (A \cap B) \cup (A \cap C)$ et $A \cup (B \cap C) = (A \cup B) \cap (A \cup C)$.
- **Lois de Morgan** : $\overline{A \cup B} = \bar{A} \cap \bar{B}$ et $\overline{A \cap B} = \bar{A} \cup \bar{B}$.

c. Cardinal d'un ensemble fini

On appelle cardinal de A, le nombre d'éléments de A, il est noté : $\text{Card}(A)$.

Remarque : $\text{Card}(\emptyset) = 0$.

d. Propriété du cardinal

Avec l'union et l'intersection : $\text{Card}(A \cup B) = \text{Card}(A) + \text{Card}(B) - \text{Card}(A \cap B)$

Cas particulier des ensembles disjoints : Si $A \cap B = \emptyset$ alors : $\text{Card}(A \cup B) = \text{Card}(A) + \text{Card}(B)$

2. Rappels : Lois de probabilité

a. Vocabulaire

- **Expérience aléatoire** : Une expérience aléatoire est une expérience qui peut être répétée dans les mêmes conditions mais dont l'issue est incertaine.
- **Issue** : Une issue d'une épreuve aléatoire est un résultat possible de cette expérience.
- **Univers** : L'ensemble de toutes des issues d'une épreuve aléatoire est appelé univers, généralement noté Ω .
- **Événements** : Un événement est un ensemble d'issues d'une épreuve aléatoire.

c. Événements indépendants

Deux événements A et B sont indépendants si et seulement si : $P(A \cap B) = P(A) \times P(B)$.

Remarque : dans ce cas : Si $P(A) \neq 0$, $P_A(B) = P(B)$ et si $P(B) \neq 0$, $P_B(A) = P(A)$.

d. Succession d'une même épreuve répétée de manières indépendantes

Lors de la répétition de n fois la même épreuve aléatoire de manières indépendantes, on note X la variable aléatoire égale au nombre de fois où l'événement A se produit.

Propriétés :

La probabilité d'obtenir n fois l'événement A vaut : $P(X = n) = [P(A)]^n$

La probabilité de ne jamais obtenir l'événement A vaut : $P(X = 0) = [P(\bar{A})]^n$

La probabilité d'obtenir au moins une fois l'événement A vaut : $P(X \geq 1) = 1 - P(X = 0) = 1 - [P(\bar{A})]^n$

Remarque : Abus de notations dans l'arbre pondéré.

4. Loi binomiale

a. Epreuve de Bernoulli

On appelle épreuve de Bernoulli de paramètre p une expérience aléatoire ne comportant que deux issues : succès ou échec, où p est la probabilité du succès.

b. Loi de Bernoulli

On définit la variable aléatoire X égale à 1 en cas de succès et 0 en cas d'échec.

$P(X = 0) = 1 - p$ et $P(X = 1) = p$. $E(X) = p$ et $V(X) = p(1 - p)$

c. Schéma de Bernoulli

On note $B(n, p)$ l'expérience aléatoire consistant à répéter n fois de manières indépendantes la même épreuve de Bernoulli de paramètre p .

Remarque : Abus de notations dans l'arbre pondéré.

d. Loi binomiale

On définit la variable aléatoire Y égale au nombre de succès dans un schéma de Bernoulli $B(n, p)$.

Y prend donc les valeurs de 0 à n et on a :

$$P(Y = k) = \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k}$$

où $\binom{n}{k}$ est le nombre de chemins menants à k succès dans l'arbre de Bernoulli (Voir Ch. 11)

e. Espérance, variance et écart-type

$$E(Y) = np$$

$$V(Y) = np(1 - p)$$

$$\sigma(Y) = \sqrt{np(1 - p)}$$

f. Intervalle de fluctuation

Soit Y une variable aléatoire suivant une loi binomiale de paramètres n et p .

Soit a et b deux entiers tels que :

a est le plus petit entier tel que $P(Y \leq a)$ soit supérieure à 0,025

b est le plus petit entier tel que $P(Y \leq b)$ soit supérieure ou égale à 0,975

L'intervalle $\left[\frac{a}{n}; \frac{b}{n}\right]$ est alors appelé intervalle de fluctuation au seuil de 95 %.

g. Prise de décision

On émet l'hypothèse qu'un caractère a une proportion p dans une population.

Pour rejeter ou non cette hypothèse au seuil de 5%, on compare la proportion de ce caractère dans un échantillon avec l'intervalle de fluctuation au seuil de 95% d'une loi binomiale de même taille que l'échantillon.

Soit f la fréquence du caractère dans un échantillon de taille n et I l'intervalle de fluctuation au seuil de 95% d'une loi binomiale de paramètres n et p .

Si $f \notin I$, on rejette l'hypothèse au seuil de 5%, sinon on ne rejette pas cette hypothèse.